



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E19857

VALABLE JUSQU'AU

13/09/2027

ÉDITÉ LE

30/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MELUN 40941898500027

Siret : 409 418 985 00027

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 21 05417

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 0310011609

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 0310011609

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : HERKRUG ETANCHEITE

6 RUE DU MOULIN A VENT  
ZAC  
77166 GRISY-SUISNES

Téléphone : 01 64 05 90 08

Fax :

Portable : 0679732815

Site Internet : <http://www.herkrug.fr>

E-mail : [contact@herkrug.fr](mailto:contact@herkrug.fr)

Responsabilité légale :

HERNANDEZ ROMUALD DIRECTEUR GÉNÉRAL / HERNANDEZ NICOLAS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / KRUGER MÉLANIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	10/10/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2023
o Isolation des combles perdus	10/10/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.